

Les déjeuners- conférences de la SEII



société
européenne
des ingénieurs
et des industriels

La technologie,
source de BIEN-ÊTRE



NB : le déjeuner-conférence ci-après remplace celui qui était initialement prévu (« Technologies avancées pour l'énergie - hydrogène, électrolyseur, centrale solaire... - développées par John Cockerill ») et qui a été reporté à une date ultérieure suite à une indisponibilité imprévue de l'orateur (Ir Sébastien BORGUET).



Vers le tout électrique avec moins de fossiles et de nucléaire : progrès ou régression ?

Pierre KUNSCH, Dr en Sciences Physiques,
Professeur Honoraire de l'ULB,
retraité de l'ONDRAF/NIRAS

Lieu :

Vendredi 27 octobre
2023 à 12 h 30
Apéritif dès 12 h 00

Château
Sainte-Anne,
rue du Vieux Moulin
103 à 1160 Auderghem

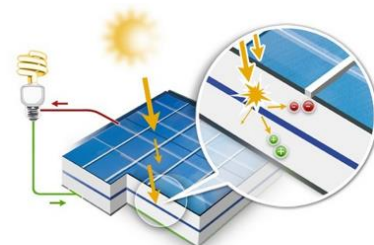


PAF (à verser préalablement au compte **BE63 3101 3976 9208** de la SEII) : - membres SEII / CSA : **55 €**
- autres participants : **65 €**

Inscription obligatoire, soit via le lien ci-dessous :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSebdBK1AHPs06YJ5pvggmI3xoSjUF6eJyaWarp-DvCYGkKUGw/viewform>

soit via notre site web www.seii.org ou par e-mail à info@seii.org



Bref résumé de l'exposé

En écho aux événements en Ukraine et Russie, cette année 2023 a vu une croissance importante d'investissements dans le solaire photovoltaïque (environ 1,5 GW en quelques mois), accompagnée de nombreuses installations d'éoliennes onshore.

Par ailleurs, on a observé une recrudescence des pressions politiques pour l'abandon progressif du chauffage au gaz et des voitures thermiques au profit de pompes à chaleur et de véhicules électriques, alors que, dans le même temps, environ 2 GW de capacités nucléaires ont été mises hors service.

Tout cela n'est pas resté sans conséquences sur la consommation, la production, et les émissions de CO2 de notre électricité domestique.

Toutes les données du mix électrique étant disponibles sur le site d'ENTSO-E (opérateurs des réseaux de transport de l'électricité), la première partie de l'exposé fera le point sur base d'une comparaison entre les données des premiers semestres de 2022 et de 2023.

Dans une deuxième partie, ces données seront extrapolées par la technique de scénarios vers une poursuite de cette tendance vers le tout électrique, hors fossiles et nucléaire. Cette analyse comprendra l'examen des possibilités de stockage/déstockage des sources renouvelables intermittentes.

La conclusion présentera une synthèse de ces observations.

Courte biographie du conférencier

Pierre Kunsch est Licencié en Sciences Physiques (ULg-1969) et Docteur en Sciences (ETH-Zürich-1977). Agrégé de l'enseignement supérieur de l'ULB (1996), il a poursuivi en parallèle une double carrière à l'université et dans l'industrie.

Dans l'industrie, il a été successivement cadre à la Belgonucléaire et à Siemens Advanced Nuclear Fuel International, puis Senior Economist à l'Organisme national de gestion des déchets radioactifs (ONDRAF / NIRAS), dont il est aujourd'hui retraité.

Il a enseigné la recherche opérationnelle et la dynamique des systèmes à l'ULB (dont il est Professeur Honoraire) et à la VUB. Il est l'auteur de plus de 100 publications et de chapitres de livres en ces domaines.

Il est past-président et administrateur-délégué de la Société Belge de Recherche Opérationnelle (ORBEL).

Pour soutenir la SEII et son action en faveur du progrès de la Science et de la Technologie, faites-vous membre !

Je deviens membre

SEII (Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels), ASBL – Rue d'Egmontstraat, 11 - 1000 Brussels
N° d'entreprise : 0471 474 339 – Tél. mob. : +32 (0)472 707 767 – URL : www.seii.org – E-mail : info@seii.org

Certaines données "non sensibles" vous concernant sont enregistrées dans un fichier, qui est sous la responsabilité de SEII, afin que nous puissions communiquer avec vous. Conformément au RGPD - Règlement général sur la protection des données - entré en vigueur en Europe le 25/08/2018, nous pouvons, à votre demande, vous informer de quelles sont ces données, les corriger au besoin, ou les effacer de nos listes de diffusion dès lors qu'elles ne sont pas nécessaires dans le cadre d'un accord formel ou tacite.